

----- Message transféré -----

**Sujet** :Rue Mounié - Covid 19

**Date** :Sat, 18 Apr 2020 08:13:10 +0200

**De** :Bruno EDOUARD (O) <[bruno\\_edouard@orange.fr](mailto:bruno_edouard@orange.fr)>

**Pour** :[jean-yves.senant@ville-antony.fr](mailto:jean-yves.senant@ville-antony.fr)

**Copie à** :Jean Marc FEUILLADE <[feuillade@wanadoo.fr](mailto:feuillade@wanadoo.fr)>

Bonjour Monsieur le Maire,

Par ma voix, Citoyens à Antony souhaite vous alerter sur les difficultés de respect des règles de distanciation sociale rue Mounié, en particulier le samedi.

En effet, beaucoup de personnes font la queue devant les commerces de cette artère, en particulier sur le trottoir Nord, là où il y a le plus de commerces alimentaires. Pour aller d'un commerce à un autre ou simplement pour progresser le long de la rue Mounié à pied, les gens sont amenés à se croiser, se doubler, se côtoyer à bien moins d'un mètre de distance.

Nous vous proposons que soit neutralisée une voie de circulation automobile sur la rue Mounié, par des dispositifs temporaires, de façon à ce que les circulations piétonnes puissent s'effectuer sur cette partie de la chaussée en respectant les distances de sécurité prescrites par le plan d'urgence sanitaire et sans risques d'accident de la circulation. Cette mesure pourrait être mise en place au minimum le samedi, voire les autres jours de la semaine, si nécessaire.

Cordialement.

Bruno EDOUARD, Président de Citoyens à Antony

Jean-Marc FEUILLADE, Conseiller municipal sortant maintenu en fonctions